



Le Bulletin

INFOS COTE D'OR

cgt.021@cp.finances.gouv.fr

Décembre 2003

Numéro 66

Dans ce numéro

- 1** CAP du 17 novembre.
- 2** Vos représentants CGT.
- 3** Agir pour « Bercy autrement » : tous en grève mardi 16 décembre 2003.

CAP du 17 novembre 2003

Le 17 novembre 2003, le TPG a convoqué la Commission Administrative Paritaire (CAP) locale des Agents et Contrôleurs pour présenter les mutations au 1^{er} janvier 2004.

Départ de Côte d'Or au 01/01/2004 :

- Fournier Anne-Marie TG pensions

Arrivée en Côte d'Or au 01/01/2004 :

- Furic Catherine affectée à la Trésorerie de Semur en Auxois
- Robichon Denis affecté à la Trésorerie de Montbard

Réintégration au 10/12/2003 :

- Ferrachat Marie-Françoise affectée à TG pensions

Retour suite à stage contrôleur CFPU de Lyon au 01/03/2004 :

- Claro Carmen affectée à Trésorerie de Montbard

Mouvements sur Dijon au 01/01/2004 :

- Gavaille Jacky (équipe de renfort en résidence) est affecté à la Paierie Départementale pour bénéficier d'une cessation progressive d'activité.
- Burle Sylviane (TG dépense) est affectée à TG accueil/dépôts de fonds.
- Montenot Dominique (TG liaison-traitements) est affectée à la Trésorerie de Dijon Municipale.

Autres mouvements dans le département :

- Marchebout Mickael (TG liaison-recouvrement) est affecté sur la gestion conjointe de Venarey-Baigneux.
- Chesneau Anne-Sophie (Trésorerie de Châtillon/Seine) est affectée à la Trésorerie Municipale de Dijon au 01/03/2004.
- Dieuleveut Hélène (Trésorerie de Montbard) est affecté à la TG dépenses.

Détachements à la CNP :

- Beynel Colette (TG CNP)
- Bernard Marianne (TG CNP)
- Rondot Georges (TG CNP)
- Maryse Cateux (TG CNP) assure la gestion du départ de la CNP de nos services. Elle bénéficiera d'une affectation sur un autre poste ultérieurement.
- Bernard Faivre (Beaune CNP) restera à Beaune, mais sera appelé à se déplacer pour des travaux à caractère départemental.

Rigidité du TPG peu soucieux de la vie familiale des agents :

Lors du débat sur les mouvements proposés par le TPG, la CGT a noté

(suite au verso)

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement et Agents de recouvrement principaux : LOMBARD Sylvie (TG Suppléance), BOURDIN Arnaud (TG-DI), CHOUMETTE Dominique (TG Recouvrement-Gestion) et MENDOZA Roselyne (T. Montbard).

Contrôleurs : MONIN Pierre-Yves (TG-DI) et TAUUVY Christiane (T. OPD-HLM).

Inspecteurs : aucun élu.

Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG-DI 03-80-59-26-66), GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française 03-80-75-82-31), BAILLY Catherine (TG-Pensions 03-80-59-26-97) et CLERE Jean-Claude (TG DI 03-80-59-26-09).

Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité (CHS) et Comité Action Sociale et Sanitaire (CDASS) :

BOURDIN Arnaud (TG-DI 03-80-59-26-14) au CHS.

SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve 03-80-54-07-20) au CDASS.

une certaine **crispation de la Direction** lors de l'évocation de l'affectation d'une des personnes. En effet, la CGT est intervenue pour que la Direction prenne en considération la situation familiale de cette personne. Le seul geste (si l'on peut dire) a été d'accepter une permutation avec une autre personne. Cependant, cette permutation est loin d'être satisfaisante (à plus de 60 kms de son domicile) et montre bien que **la Direction reste toujours aussi rigide lors des affectations**. En conséquence, la CGT a voté CONTRE cette affectation et s'est abstenue pour l'affectation de la personne permurant.

Autres informations :

- La Direction nous a fait savoir qu'elle allait revoir l'installation des cadres B nommés par liste d'aptitude : l'affectation de ces agents dans un autre poste en Côte d'Or sera la règle pour 2004. Le nouveau Directeur pense pouvoir combler de cette façon les postes déficitaires et très peu demandés. Au sujet des postes difficiles à pourvoir, on peut noter la **décision incompréhensible de la DGCP de suspendre le dispositif de mutation sur postes spécifiques** des agents de catégories B et C pour l'année 2004. Pour la CGT, cette décision de suspendre le mouvement de mutation sur postes spécifiques s'inscrit dans la volonté de la DGCP de **suppression de nombreux postes comptables de moins de cinq agents**, notamment en milieu rural.

- La Direction nous a informés que la décision nationale concernant le nombre de **suppressions d'emplois suite aux résultats de l'ORE 2003** serait connue le 15 décembre 2003. Notre département risque donc de voir son effectif diminuer encore une fois !!! (4 à 5 emplois d'après les premiers chiffres de l'ORE).

Comment va-t-on pouvoir rendre, dans ces conditions, un **VRAI** service au public ????

Agir ensemble pour « Bercy autrement »

TOUS EN GREVE AUX FINANCES LE MARDI 16 DECEMBRE !

Le Comité Technique Paritaire Ministériel (CTPM) du 28 novembre dernier, consacré à « Bercy en mouvement » a confirmé l'ampleur et l'amplification de la politique de régression sociale mise en œuvre au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie :

- **Privatisations et externalisations des missions publiques** (contrôle des véhicules industriels des Drire, garantie et poinçonnage des métaux précieux à la DGDDI, recensement de la population à l'Insee, etc.).
- **Réforme des conditions de mise en œuvre des missions et expérimentations sans prise en compte des revendications des personnels** (fermetures programmées des départements informatiques du Trésor, rapprochements CDI/Recettes et CDI/CDIF à la DGI, Centres Nationaux d'appel téléphonique, etc).
- **Affaïsement, sans précédent, du service public de proximité par le resserrement des réseaux** (suppression des antennes, des secteurs à la DGCCRF, de postes comptables à la DGCP : 160 en 2003, restructuration du réseau de la surveillance à la DGDDI, etc). Ce sont 1.200 suppressions de structures locales qui sont envisagées sur les 8000 existantes dans les réseaux du Minefi !
- **Suppression pluriannuelle de plusieurs milliers d'emplois** avec notamment le non-remplacement d'un départ sur deux à la retraite (suppression de 2.000 emplois aux Finances dont 636 au Trésor)
- **Recul grave et inadmissible des droits et garanties collectives des personnels** : droit de grève remis en cause à la DGDDI, réforme de la notation introduisant la rémunération au mérite.

A tout cela s'ajoutent les attaques diverses contre les fonctionnaires et salariés du privé :

- **Gel des salaires des fonctionnaires** : refus de revaloriser les traitements pour 2003 et les années antérieures, perspective d'une hausse de seulement 0,5 % du point d'indice pour 2004, ce qui engendre une baisse sans précédent du pouvoir d'achat.
- **Absence de dialogue social** : toutes les décisions sont prises de façon unilatérale par le Gouvernement qui refuse toute forme de négociation.
- **Remise en cause des droits des salariés** : suppression d'un jour férié, remise en cause des 35 heures, réduction des allocations versées aux chômeurs, réforme de la retraite, réforme de l'assurance maladie (de plus en plus de médicaments non remboursés, etc.).

La CGT propose de construire, **avec les personnels**, un processus unitaire d'action **pour imposer d'autres choix**.

Il s'agit d'obtenir l'ouverture de négociations **sur la base des revendications exprimées par les personnels** :

- **Arrêt des fermetures de Trésoreries et moratoire sur les réformes engagées à la DGCP.**
- **Négociations sur les conditions d'exercice de l'ensemble des missions de la DGCP.**
- **Arrêt des suppressions d'emplois et mise en place d'un plan pluriannuel de recrutement et de requalification des emplois.**
- **Maintien et renforcement du réseau de l'informatique au Trésor.**
- **Développement d'un maillage territorial garantissant un service public de proximité.**

Il s'agit de faire entendre nos exigences revendicatives à la veille du CTPM du 17 décembre et d'engager la construction d'une démarche revendicative et d'actions devant se prolonger courant janvier 2004.

Il faut riposter massivement dès maintenant par une journée de grève le mardi 16 décembre.